

## Rapport sur les examens des connaissances appliquées des agent(e)s de brevets de 2024

Les examens des connaissances appliquées des agent(e)s de brevets de 2024 ont été passés par 68 candidat(e)s pendant deux jours, les 28 et 29 octobre 2024, et la seconde partie a été administrée à 68 candidat(e)s pendant deux jours, les 30 et 31 octobre 2024.

La première partie (composantes 1A et 1B) visait l'évaluation des compétences en matière de rédaction et de stratégie. La seconde partie (composantes 2A et 2B) visait l'évaluation des compétences en matière de poursuites, de validité et de contrefaçon. Les parties 1 et 2 sont été notées séparément.

Les candidat(e)s doivent démontrer leur compétence dans les parties 1 et 2 pour satisfaire aux exigences des examens de compétence.

Les candidat(e)s qui démontrent leur compétence dans une partie, mais pas dans l'autre, peuvent reporter leurs résultats pour la partie réussie à la période d'examens suivante.

Le taux de réussite à la première partie était de 65 % (44/68 candidat(e)s ont démontré leur compétence).

Le taux de réussite à la seconde partie était de 46 % (31/68 candidat(e)s ont démontré leur compétence).

Le taux de réussite total (parties 1 et 2) était de 34 % (23/68 candidat(e)s ont démontré leur compétence).